



JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE.

I.—No. 15.

QUEBEC, SAMEDI, 20 JUILLET 1878.

PRIX DU NUMÉRO 1 CENTIN.

UILLETON DU "CANCAN."

20 JUILLET 1878.—No. 1.

TOIRE DU PÈRE RAMASSIS- RAMASSAT ET DU MOUSSE FLAGEOLET.

était en l'an de grâce 1833, à
du brick de l'Etat l'*Alcibiade*.
drec, le conteur du bâtiment, ayant
mé sa pipe, s'était assis à plat pont,
sa appuyé contre l'assise d'une carole
; son auditoire habituel l'entou-
rait à qui réclamerait à cor et à
un conte du feuilletoniste émérite,
lousa, cracha, se gratta l'occiput,
commença en ces termes.

—Cric, érac ! sabot, cuiller à pot,
prenez l'oreille, mes fistons, car vous
sachiez pas et j'y étais, à bord la cor-
de la *Sémillante*, s'entend naviguant
long de la côte d'Afrique, voici de
plus d'unées que tu n'as de dents,
à vieux Michel, puisque le docteur
mis à la ration de pain en place de
cuit, — l'avantage qu'il y a d'avoir
le mal de terre (le scorbut) ? — Pour
dire, c'était du temps que les bou-
s de guêtre étaient en fleur.

Donc, nous avions à bord un artiste
savant naturaliste, quoi ! Quand
nous étions au mouillage, il descendait
les jours à terre, histoire de rasser
un tas d'ordures, que sa cham-
puaient comme cinq cents rations de
mage ! Oui, c'est la pure vérité. Il
ait un drôle de grément, cet autre
nous appelions dans l'équipage le
père Ramassis-Ramassat ; sur le dos un
léger d'étui en fer-blanc deux fois
longs comme le sac d'un trouper,
le gibecière en filet en place de gi-
rte, avec un marteau dedans à seule
de casser des cailloux, une serpe,
ciseaux et un tas d'outils pareils ;
à la tête, un grand chapeau de paille
tubé en liège par dedans pour y pi-
er les bigaïlles (insectes), les mou-
es, les cancrelas, les araignées et
ait ; devant sur la poitrine, une poire
poudre une provision de plombs de
toutes sortes, des balles et de la cen-
ée, pour tuer les grosses bêtes et les
tits oiseaux ; sur l'épaule, un fusil,
un sac en étamine ou approchant,
à crocher les papillons ; et dans ses

poches du papier comme un notaire,
des crayons, des cartons d'épingles, un
tremblement de bêtisailles ! A ses
jambes, des guêtres en cuir qui mon-
taient par-dessus le genou ; pour le
reste, une longue veste en calicot, ha-
billement des colonies.

Il était envoyé de Paris avec de
beaux appointements, à preuve qu'il
mangeait à la table du commandant, et
qu'il avait la plus grande des cabines
de dunette.

Quand nous étions au large, il com-
mençait à *dispenser* ses bigaïlles, ses
poissons, ses oiseaux. Ils appellent ça
empailler. Mais c'était du coton qu'il
mettait dedans, hormis qu'il les logeait
dans l'esprit de vin. Il sortait aussi de
sa boîte en fer-blanc des herbes de
toutes qualités ; des fleurs, des
racines, des feuilles ; et il arrimait la
chose dans un grand rôle d'équipage
avec des écritures..... Je ne sais
pas à quoi son travail profitait, mais je
sais bien qu'il travaillait plus que
quatre nègres, dame ; et qu'il ne vo-
lait pas son argent. Non, foi de mate-
lot !

Pour lors, nous avions aussi à bord
un mousse, un gentil garçon, qu'on
appelait Flageolet, vu qu'il jouait du
sifre mieux que le fameux Flaska, si
c'est possible. Le commandant dit à
Flageolet de servir le père Ramassis-
Ramassat. Voilà qui va bien !

Pas malin pour Flageolet ; sa pre-
mière consigne, vois tu, les agneaux,
c'était, dit le père Ramassis de rien
toucher dans la cabine, hormis de faire
la couchette, cirer les souliers et
mettre l'eau dans la gargoulette.

Il y avait des coquilles pendues à
des crocs pour faire sortir la bête de
dedans ; il y avait des limas, des arai-
gnées, des bêtasties de toute espèce.
Ne fallait rien astiquer, rien balayer.
Ces coquilles, ces herbes pourrissaient,
la chambre avait l'air d'un fumier,
ça n'y faisait rien. Mon Flageolet
était donc comme un prince à bord.
Mais il avait un défaut ce mousse-là,
une idée à lui, il voulait comprendre à
quoi servaient les inventions du père
Ramassis-Ramassat.

Cette idée-là, encore passe ; mais
quoiqu'on lui eût bien recommandé de
ne rien toucher, il ne manquait pas de
tout tourner et vider sitôt que son pa-
tron était à la pêche.

Ça fait qu'une fois le père Ramassis-
Ramassat nous arrive à bord, portant
son grand bahut en fer-blanc tout rem-
pli de je ne sais pas quoi, amarré avec
un bout de ligne, ficelé, rousté, souqué
tout du long, pire qu'une carotte de
tabac. Il avait l'air content comme on
ne l'a jamais vu. Nous nous disions
l'un l'autre : " Apparemment qu'il
aura trouvé un trésor ou une fortune."

Tu vas voir, les anciens, ce que
c'était que ce soi-disant trésor.

A bord de la *Sémillante*, tout
comme ici, vois-tu, on bavardait : "De-
vinnaille ce qu'il y a dans la boutique
du père Ramassis-Ramassat ? — Je
gagne que c'est un lingot d'or fin qu'il
aura piqué en cherchant ses cailloux !
dit un provençal. — Bah ! c'est quel-
que gris-gris du pays nègre, un secret
pour guérir toutes les maladies !" re-
pond un Breton. Faut dire que, pour
lors, nous étions au bas de la côte de
Guinée.

—Tiens ! tiens ! une supposition !
dit Thomas Coquille, un farceur fini,
le père Ramassis-Ramassat n'a ramassé
des dents d'éléphant, voilà pourquoi
ça semblait si lourd."

Nous dég-issions de même, et cha-
cun y mettait sa finesse, de manière
qu'il y en avait qui disaient : il a trou-
vé la graine qui fait pousser l'or et
l'argent comme champignons en pièces
de six francs. Et on riait, mais Flageo-
let était dans son coin qui ne riait pas,
vu que son maître avait commencé
par le siffler à la porte et s'était enfer-
mé en dedans à double tour.

Le lendemain matin, avant d'em-
barquer dans le canot pour descendre
à terre, le père Ramassis appelle
Flageolet,

"Mousse, dit-il, tu feras mon lit,
et après tu fermes ma porte à clef ;
délietoï surtout de rien, ouvrir, ne
touche à rien ; je te le défends expres-
sément.

—Soyez tranquille, monsieurs, ré-
pond mon Flageolet."

Mais le gars n'a pas plutôt arrangé
la couchette, qu'il commence à fouiller
partout, afin de trouver ce que le père
Ramassat portait la veille dans son
bahut en fer-blanc ; puisqu'à sa cou-
tume il était retourné à la classe avec
sa mécanique sur le dos, vide comme
de juste ot de raison.

Commence par ouvrir les tiroirs de

la commode ; là il avait parmi les effets
du bonhomme, des cailloux, des oiseaux
empaillés, des boîtes à papillons : Fla-
geolet cherche ailleurs. Dans le bu-
reau, pas davantage : des paperasses,
des écritures, des bouquins avec des
fleurs à la serre dedans. Voici qu'à la
mon curieux de mousse vient à penser
à un gros baril qui était accoté dans
un trou noir entre la cloison et la cou-
chette. Il le déballe au milieu de la
cabane, ça pesait ! Il y avait sur le
couvercle un tas de cailloux ; et d'ha-
bitude le baril était ouvert.

"Voilà la chose, se dit Flageolet,
je vas bien voir qui est-ce qui a tort ou
qui est-ce qui a raison ; si c'est Tho-
mas Coquille ou madurec ou n'importe
lequel."

Le bonhomme Ramassat avait fait
des amarages. Flageolet regarde
soigneusement pour les refaire de
même après, ôte les cailloux, démarre
tout ; — ne restait plus que le cou-
vercle.

"Flageolet le lèvera, Flageolet ne
le lèvera pas !" voilà ce que vous
commencez à dire..... Tiens, Bi-
niou, tu fais la mine, et tu penses
comme ça : "Puisqu'il avait défait la
ficelle et ôté les cailloux, bien sûr qu'il
ôta le couvercle," qui étoit fait, soit
dit par occasion, en forme de trappe
avec des petits trous dedans, en ma-
nière d'une écumeire ou d'un petit
tamis. Et bien, non ! il ne l'ôta pas !...
Il ne l'ôta pas ! par la raison que le
couvercle s'ôta tout seul.

En même temps voici qu'un gros
serpent qui était logé dans le barel se
mâta tout debout sur sa queue, en
sifflant comme le sifflet du maître d'é-
quipage.

Ah ! Flageolet ! qu'as-tu fait là ?
De la jolie bezogne, et que dira Ra-
massis-Ramassat ? Il t'en cuira, Fla-
geolet ! ça va t'apprendre à manger la
consigne, à être curieux, menteur et
désobéissant !

Mais mon flageolette ne s'en dit pas
tant. N'a pas plutôt vu la tête de
qu'il commence à ouvrir la porte et à
se sauver sur le pont, en criant : "Jé-
sus, Seigneur ! miséricorde !" pire que
si le grand diable d'enfer lui appuyait
la chasse.

L'officier de quart le pensait fou, et
commandait qu'on lui amenât par l'o-
reille, mais il n'avait pas fini de par-

ler qu'il chargea bien vite de chanson.

Le serpent s'avancait tranquillement sur le pont en sifflant comme un enragé, Jean-Bart en personne, s'il y avait été, aurait eu frayeur, en voyant ce particulier gros comme une jambe, pour le moins, avec des yeux pires que du feu, une gueulle ouverte, capable d'avaler un gendarme à cheval en grande tenue, avec ses bottes et ses éperons, des écailles reluisantes au soleil, et la queue qui tapait tribord et bâbord.....

« Un fusil ! un fusil ! cria l'officier de quart en sautant dans les haubans d'artimon. Des haches ! des piques ! aux armes ! »

Qui, je te régalerai ! Va te frotter, il vous plaît, à un monsieur de cette trempe.

Pourtant l'équipage était mainté dans les haubans sans commandement, et de là on jectoit des biscatiens, des couteaux, un tas d'affaires sur la vilaine bêtasse, qui s'allongeait, s'allongeait ; elle avait bien, sans mentir, huit à dix pieds de long.

(A continuer.)

LE CANCAN.

ST. SAUVEUR, 20 JUILLET 1878

POLITIQUE.

Séance du 11 Juillet à l'Assemblée Législative.

L'Orateur ouvre la Séance à 3h. 12, et 4 secondes : M. Taillon demande qu'il soit ajouté à son bill que tous les Orangistes aient le nez coupé afin que l'on puisse les distinguer. Il termine en conseillant à M. Irvine de se procurer un nez d'argent.

M. Frs. Langelier se lève tenant un numéro du *Canadien* dont il commente en terme de noble une article fait sur son compte. Il prétend (mirabile dictu) que M. Tarte a menti tout le long de son article.

M. Tarte.—L'Honorable commissaire a menti en disant que j'avais menti. De plus je prouverai que l'honorable déceéputé a menti à cette honorable chambre ! (Le tout assaisonner de forinidables coups de poings sur son pipitre).

L'Hon. M. Marchand.—Sapristi ! Je prétends que les paroles du député de Bonaventure soient entrées sur le procès-verbal de la chambre pour qu'elles proclament sa honte !

M. Picard.—Mossieu, l'Orateur... mossieu, je... tu... f... il...



LE TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

La caricature ci-dessus représente M. Philippe Brunelle, opérateur du télégraphe d'alarme, qui se fait mettre à la porte du Conseil de Ville par Madame la corporation. Voici les faits : M. Brunelle gague \$800.00 par année ; il fait faire son ouvrage par d'autres opérateurs qui reçoivent chacun un gros salaire. Le télégraphe Chassé & Bélanger fait disparaître complètement le bureau central dont l'entretien coûte chaque année à la corporation \$2,000 !!!!

Voilà pourquoi Mme la corporation, n'ayant plus besoin de M. Brunelle, le met cavalièrement à la porte en lui appliquant, dans la partie la plus sensible de son être, un joli petit coup de pied !.... Il paraît que Madame la corporation va faire un lavement complet, c'est-à-dire qu'elle va mettre à la porte tous les employés qui reçoivent un fort salaire pour ne rien faire. Tant mieux ! voilà ce qui s'appelle faire de l'économie.....

nous....le....la....les....
t'as sacrément raison Tarte.

Le Greffier tout troublé par le bruit infernal qui se fait dans la chambre, perdu par les paroles incohérentes qui s'échappent des deux côtés, ne se rappelle plus les paroles qui ont été dites.

L'Orateur décide que M. Tarte doit dicter les paroles qu'il a prononcées.

M. Tarte.—M. L'Orateur, j'ai dit que M. Langelier était la pie la mieux conditionnée que l'on connaisse en histoire naturelle.

La droite Honte ! honte ! ce n'est pas cela qu'il a dit.

M. Tarte.—Sacré mille potence ! Je vais vous le dire puisque vous le voulez—J'ai dit que Langelier avait menti en disant qu'il n'avait rien payé à M. Bouchette, vu que ce monsieur a reçus \$180,00 du Commissaire.

M. Marchand,—Bigre de gibier de potence ! va.

M. Tarte.—Monsieur l'Ooooo—M. Taillon poussant dans le

dos à Chapleau. Parle donc à sa place, tu vois bien que Tarte est crocheté !

M. Chapleau.—M. l'orateur, un polisson de l'autre côté a dit que mon ami Tarte était un gibier de potence ; vous comprenez que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Durant ce temps Tarte est encore pris sur " M. l'ooooo," il est passé au violet ; Taillon le prend dans ses bras et il lui frotte dans le dos.

M. Marchand.—Si l'honorable député prétend insinuer que c'est moi qui ai dit cela il se trompe.

M. Beaubien.—Oui, monsieur l'orateur, il l'a dit.

M. Champagne veut se lever pour appuyer cette assertion, mais il se prend l'abdomène dans le couvert de son pupitre et il reste pris l'à.

Il se fait un bruit d'enfer dans la chambre, M. Tarte parvint à se décrocheter, il vint à bout d'articuler la dernière syllable du

mot orateur, et l'on entend le " leur " qui domine tout le mille. Le *Cancan* effrayé, prend ses jambes à son cou et se sau

Séance du 15 Juillet à l'Assemblée Législative.

Mr. Sney.—M. L'Orateur demanderai à cette honorable chambre la permission de présenter un bill pour donner aux gens de Québec le droit de vendre les boissons spiritueuses par mesures d'un demiard.

Les grosseurs de Québec de la pétition qu'ils ont présentée cet oïlet se plaignent avec raison que la loi actuelle qui les oblige à ne vendre que par trois-demiard est une loi injuste et tyrannique, digne de l'ancien gouvernement de Boucherville et des mœurs des Barbades. En conséquence, M. L'Orateur, j'espère que cette honorable chambre fera justice aux demandes des épiciers de Québec et surtout de Québec-Est.

Hon. M. Church.—M. L'Orateur je m'oppose au bill de l'honorable député de Québec-Est parce que c'est injuste et immoral. Injust parce qu'il ne s'applique qu'à la ville de Québec, qui devra bénéficier ; immoral parce qu'il fait de laisser emporter dans les familles un demiard de bois avec lequel le père s'enivre à la vue de ses enfants est un mauvais exemple à donner à sa famille, sera presque toujours la cause que les enfants lorsqu'ils auront la somme nécessaire pour aller acheter un demiard de whisky suivront l'exemple du père.

Mais si vous ne permettez pas M. L'orateur, que l'épicier vend moins de trois demiards nous n'avons pas à craindre les mauvais effets. La classe peu aisée, qui a très souvent de l'argent pour acheter un demiard n'en a pas pour en acheter trois, et nous évitons par là beaucoup de scandales c'est pourquoi M. L'orateur voterai contre ce bill.

M. Rinfret.—M. L'orateur, suis pour le bill et..... que.....épicerie.....de Québec.....veulent.....pas.....de.....moi.....

M. Taillon.—L'Hon. député de Québec-Centre voudrait répéter son discours en français car beaucoup de membres de cette chambre comprennent très difficilement l'anglais. (Rires et applaudissements.)

M. Rinfret.—M. L'Orateur on ne dit pas la messe deux fois pour les sourds. (Rires.)

Hon. Langelier.—M. L'Orateur je suis en faveur du bill de mon député de Québec-Est, et dans le but d'accommoder les pratiques des campagnes environnantes qui ne boivent pas plus un demiard à la fois, et d'ailleurs il est très difficile pour l'étranger de faire comprendre à ses pratiques de la campagne que la situation actuelle l'empêche de vendre moins de trois demiards; elles ne peuvent pas comprendre cela et ils partent fâchés.

M. Charlebois.—A ce compte faut donc dire que les campagnes à l'entour de Québec sont moins instruites, moins éclairées que les campagnes éloignées. Dans le comté que je représente on comprend très-bien la loi, et lorsque l'on vient demander à son comptoir un demiard de bois, je leur dis que je ne puis le faire sans qu'elles me produisent un certificat du médecin me démontrant que ces pratiques ont véritablement besoin de cette boisson pour causes avouables. (Applaudissements.)

Le bill est déclaré perdu et renvoyé au panier.

EN CABOTANT.

La saison des joyeuses excursions sur notre fleuve est ouverte et pour inaugurer dimanche après-midi, je suis en yacht vers cette île riante quiadis fut l'île de Bacchus et l'île des prières.

Arrivés au Bourget du bout de l'île, remarquai que quelques personnes de la cité y avaient déjà élu domicile. Heureux ceux à qui leurs loisirs permettent de passer toute la belle saison à cet endroit. La ville dont les toits brillent au soleil, à droite la chute d'eau dont on aperçoit la cascade éclatante de blancheur, à gauche le Grado de Québec avec sa forêt de pins et le prospère village de St. Joseph de Lévis tout concourt à faire de ce site une des villégiatures les plus charmantes du monde.

À l'anse à Maranda nous voulûmes prendre terre mais d'autres avaient choisi avant nous ce lieu comme but de leur excursion. Une troupe de nymphes ou syrènes qui se baignent dans l'onde s'enfuit effarée par le feuillage.

Madame de Staël, à ce qu'il paraît, n'a pas craint pas de se faire surprendre au bain. Au Canada nous ne sommes pas encore débarrassés à ce point de préjugés pour ne pas être indiscrets nous dûmes prendre le large.

Nous autres citadins nous nous berçons toujours de l'idée, quand nous allons à la campagne, de trouver là ces douceurs que les paysans apportent sur nos marchés. Illusion la plupart du temps! En vain nous nous sommes en quête de lait, crème et œufs. Les



A L'EXEMPLE DE M. DAGOBERT, M. MATHIEU VEUT METTRE SES CULOTTES A L'ENVERS.

poles n'avaient pas perdu ce jour là et quand à la crème, une paysanne sortit à la porte appeler Vincent. Vincent mit le boeuf dans un clos, s'en fait dans l'autre mais de crème n'apporta pas.

Quand on a tout perdu et qu'on n'a plus d'espoir
On prend sa queue d'chemise pour se faire un mouchoir.

Cette primette pris, Dieu sait où, me revenait à l'esprit en passant, près de l'anse du phare. Un joyeux équipage remonta le fleuve poussé par un de ces zéphirs qui ne s'aventure guère, sous notre climat, qu'en Juillet. Le *dolce far niente* avait envahi à ce point les touristes que toutes les voiles n'étaient pas hautes et les nautonniers avaient conçu pour les remplacer l'idée du monde la plus originale. Sans que les lois de la plus stricte décence eussent été lésées, ce qui d'habitude est caché avec le plus de mystère flottait au haut des mats, se gonflant à chaque haleine de la brise. La tiédeur de l'eau dont plus d'un avait savouré les douceurs, et la chaleur du jour favorisait évidemment l'expérience qui du reste n'eut jamais pu se faire en Turquie, à cause de l'habitude des dames de ce pays de ne jamais porter un article de toilette qu'au Canada l'on regarde comme indispensable. La barque n'en cheminait pas moins mollement et gaîment, à ce point que si le vieux Charon savait se composer un aussi étalant équipage plusieurs auraient moins de répugnance à prendre leur billet pour le noir séjour.

Notre retour fut enchanteur. L'air tiède, le vent qui s'en allait mourant avec le soir faisait penser à une promenade en gondole par les rues de Venise. Un instant, je me crus transporté à cet heureux temps où il me fut donné de circuler en gondole sur le grand canal et de contempler le pont des soupirs. C'était à la nuit tombante et la canotière qui guidait l'embarcation faisait raisonner l'air d'une canyocetta de son pays.

Pour que l'illusion fut plus complète d'une barque qui nous précédait, s'échappait les notes d'un chant lointain qu'un accordéon accompagnait.

Il faut avoir attendu le soir la musique sur l'onde pour en connaître les ineffables douceurs. La sonorité plus grande de l'air, les rives que l'obscurité commence à revêtir de mystère et qui semblent repercuter les ondes sonores, de temps à autre une légère haleine qui donne aux accords un crescendo momentané et que le calme éteint par degrés; il y a dans tout cela une poésie qui fait rêver et qui porte involontairement l'âme vers Celui qui parsema l'empire de cette poussière d'étoiles qui commençait à poindre.

Lentement le courant nous porta vers cette barque, de sorte que vaguement nous pûmes distinguer les personnages qui la montaient. Ils n'étaient pas moins de dix-sept, et appartenant pour la plupart à cette âge ou la vie ne se laisse voir que sous son beau côté. Une dame mise avec distinction tenait la barre, et pour qu'elle se reconnaisse si cet écrit tombe sous ses yeux son nom se terminait en a. Heureuses les barques comme les nations où la femme suffit à gouverner.

Assis à droite, à gauche, les autres causaient avec tant d'animation qu'ils semblèrent peut s'apercevoir de notre passage.

Je me rappelle avoir vu quelque part un tableau où était représenté sur une rivière, un Amour traversant dans un léger canot un vieillard chauve et courbé qui représentait le temps. Au bas se lisait l'inscription: "L'Amour fait passer le temps." Dans la barque que nous dépassions un couple, assis, un peu à l'écart, mettait à profit cet axiome, tandis qu'à côté un homme plus rassis; au milieu des personnes charmantes, était une preuve vivante de cet autre proverbe: "Le temps fait passer l'amour."

Mais nous voici de retour à la ville. A voir tous ces grands navires que nous sommes obligés d'éviter avant

d'accoster mon esprit se portait involontairement en arrière, je me demandais si, il y a trois siècles les nautonniers qui montaient la Petite Hermine du marin de St. Malo avaient jamais songé pour leurs découvertes à un avenir aussi prospère.

Le voyage avait été si beau que je débarquai presque à regret; heureusement que d'ici à la Toussaint il y a lieu de reprise. Comme remerciement à la politesse des hôtes qui m'ont valu cette excursion, je n'ai cru pouvoir mieux faire que d'en confier à la presse les divers incidents. Les paroles s'envolent les écrits restent mais le souvenir de leur politesse durera plus longtemps dans ma mémoire que cet écrit.

SALIERE MONSTRE.

Il vous est peut-être arrivé d'avoir vu une de ces grosses salières en terre cuite, que les colporteurs vendent dans les campagnes. Ordinairement elles avaient un ventre proéminent, les jambes courtes, les épaules larges et un gros visage réjoui. M. Dion, propriétaire du "Mountain hill house," trouvant beaucoup de ressemblance entre un de ses pensionnaires, M. Gaudet Conseiller Législatif, et les Salières sus-décrites, a cru faire plaisir à ses hôtes en s'assurant les services de ce Monsieur pour remplir le rôle de Salière sur le milieu de sa table à diner. Cependant la chose présente quelques inconvénient, plusieurs dames en apercevant cette nouvelle Salière sont tombées en pommison et ont fait une maladie de..... Salière.

M. Dion voyant que son idée n'avait pas réussi, a voulu faire cesser le père Gaudet; mais le bonhomme trouve le rôle si plaisant, il a pris la chose tant à cœur qu'il n'a jamais consenti à se désister de son marché.

Pour ceux qui connaissent la structure de ce gros conseiller, ils ne trouveront pas le Cancan extravagant lorsqu'il intitule cette article "Salière Monstre."

SCENE EN COUR DE POLICE.

Un homme avait été pris pour vol et plaidait, pour atténuer sa faute, qu'il était alors en boisson. Le juge à l'homme de police qui est le témoin, dont l'intelligence, ne paraît pas être le partage: Quelles sont les paroles que le prisonnier a prononcées quand vous l'avez arrêté.

Le témoin.—Il a dit qu'il était en boisson.

Le juge.—Je veux les mots précis dont il s'est servi. Le témoin n'a pas employé le mot "il"? Il n'a pas dit: "Il était en boisson."

Le témoin.—Oui son honneur, il l'a dit; il a dit qu'il était en boisson; il a admis le fait.

Le juge impatient de la stupidité du témoin.—Vous ne me comprenez pas. Le prisonnier a-t-il dit? "J'étais en boisson!"

Le témoin.—Oh non, son honneur, il n'a pas dit que vous étiez en boisson. D'ailleurs je n'aurais pas permis de tels propos sur votre compte en ma présence.

L'avocat de la poursuite.—Vous ne comprenez pas du tout. Son honneur vous demande si le prisonnier vous a dit : "J'étais en boisson."

Le témoin, réfléchissant.—Bien... il peut avoir dit que vous étiez en boisson, mais je ne l'ai pas encore entendu.

L'avocat du prisonnier.—Ce que la cour vous demande de vous, ce sont les termes mêmes dont s'est servi le prisonnier. A-t-il employé le pronom de la première personne, "Je," la seconde personne, "tu," ou la troisième personne "il."? Bien maintenant, répondez. Sur le serment que vous avez prêté, est-ce que mon client a prononcé ces paroles? J'étais en boisson.

Le témoin—se penchant.—Non, il n'a pas dit que vous étiez en boisson; mais s'il l'eût dit je suppose qu'il n'aurait pas mentit. Croyez que le pauvre prisonnier était pour accuser toute la cour d'être en boisson?

LIEUX ODORIFÉRANTS.

Nous ne savons pas si les autres villes de cette Province ont toutes l'avantage inappréciable que possède Québec : celui d'avoir dans ses limites cinq ou six fabriques de savon et de chandelle. Outre l'apparence sale et crasseuse de certaines d'entre elles, le promeneur malencontreux qui passe dans leur parages, a d'autres signes plus sensibles de leur existence, et à moins qu'il ne soit parfumé des pieds à la tête, nous sommes certains que son premier mouvement sera de porter la main à son nez, afin de ne pas être impesé sur le champ par les odeurs malsaines qui s'en échappent.

Nous croyons que le bureau de santé aurait quelque chose à régler dans ces manufactures, car dans ces temps de chaleur tropicale et maintenant que la picotte commence ses ravages dans notre population il est plus imprudent de laisser subsister la cause d'une telle peste.

Nous croyons que les meilleurs juges pour décider si nous exagérons, seraient M. Guay et Cinq Mars Notaires, M. Sanson la bayonnette et l'abrecque huissier, par ce que ce sont les nez les plus longs que nous connaissions : mais nous sommes prêts à faire paraître sur notre journal ceux qui nous seront suggérés.

CHARADE.

son premier commence l'amour,
On le voit dans le mariage,
On le trouve dans un tambour.
Il est toujours avec le zage ;
Il ne peut sortir de Paris,
Qu'auantôt Paris ne soit pais.
Sans lui point d'agrément de plaisir ni d'appas
Et personne sans lui n'aurait fait un pas.
Il se plaît avec les oiseaux
Il est dans l'air et dans les eaux,
A la tête d'une oriette
Dans le cours d'une chansonnette ;
Il est encore dans un ballon,
Son second non moins drôle est au bout d'un bâton ;

Il est dans le milieu du monde ;
Jamais dans l'eau, toujours dans l'onde,
Et sans cesse avec une Reine,
Il a deux jambes dans la Siéne,
Quatre pieds dans un anneau

Et deux bras dans un marieau.
Mon tout la moitié d'un ange,
Fait le tiers de la France et le quart d'une An-
[glais ;

Il est au centre d'une orange.
Amis : que je vous mette à l'aise ;
Pour me trouver plus aisément,

PENSEZ UN AN !

N. B.—Les réponses à cette charade seront publiées aux empressement.

NOS INDUSTRIES.

Un journal de cette ville donnait, ces jours derniers une longue liste des industries, manufactures, etc., etc., qui avaient pris un essor satisfaisant dans notre ville et qui depuis quelques années étaient tombées dans une dépression effrayante ou même complètement disparues.

Ce journal s'en prenait naturellement au manque de protection et il vouait M. McKenzie à toutes les gémonies.

Il eut été mieux pour le rédacteur, avant de pousser l'injustice trop loin à l'égard de M. McKenzie, d'examiner tous les avantages du libre échange, et de songer à la longue liste d'industries qui en découlent.

Pour l'information de ce journal nous donnons aussi complète que possible : Industries de la Rue :

- 150 petits garçons vendant de la tire en bâtons.
- 25 Italiens vendant de la crème à la glaces.
- 6 petits nègres frottant les chaussures.
- 36 joueurs d'orgues—de Barbarie.
- 5 joueurs de violon,—harpe, avec singes et accessoires.
- 3 exposeurs de Vues étrangères.
- 25 petits gars vendant "Le Canard."
- 12 petits gars vendant "Le Cra-paud."
- 5 petits gars vendant "Le Cochon."
- 250 individus de tout âge vendant "Le Cancan."
- 75 Commerçants de guenilles.
- 12 arrangeurs de Parapluies.
- 15 aiguiseurs de ciseaux et rasoirs.
- 6 charlatans vendant des remèdes patentés.
- 25 petits garçons vendant des épingle à quatre sous pour quatorze rangées.
- 36 autres vendant du savon à trois sous la palette.
- etc., etc., etc.

Nous n'en finirons pas si nous voulions énumérer toutes les industries qui s'exercent en plain air.

Mais nous croyons en avoir donné une liste assez longue pour démontrer à notre confrère dans le journalisme qu'il voyait trop en noir lorsqu'il nous annonçait qu'il n'existait plus d'industrie et de commerce sous le système libre-échangiste.

L'industrie a progressé; voilà toute la différence.

Au lieu de voir ceux qui vivent de l'industrie passer toute une journée entre les quatre murs d'une manufacture, assis à un ouvrage fatigant, comme cela était encore ces années dernières, nous avons au contraire l'avantage de la liberté d'action. Chaque industriel est libre d'employer son temps comme il le veut et la néces-

sité le pousse à travailler avec vigueur de même que la faim fait sortir le loup du bois."

BALIVERNES.

Le moyen de prévenir de grosses dettes, c'est de n'en jamais contracter de petites; on compare le désordre aux pelottes de neige dont le volume augmente à mesure qu'on les roule.

Il tiens plus à l'estime d'un homme du bon sens qu'à l'admiration d'un million d'imbéciles.

Place de banc à louer dans l'Eglise de St. Sauveur. Voici : Banc plisse de ban à louer, Katriem ranger, limero set du coté de lipitre, deusiem gasmerie.

Ministère provincial : Joly bal champs, marchande chevaux et rosses.

Patois de la petite Rivière St. François, Comté de Charlevoix.

Ka-ka-la-ka-crie.

A-la-ka-la-chu.
Explication. Qu'est-ce qu'elle a qu'elle crie? Elle a qu'elle a chutée. (tombée.)

Pourquoi refusez-vous de manger du soucisson demanda le capitaine à un soldat?

Parce que je sais re qu'il y a dedans, c'est papa qui le fabrique, mon capitaines.

Un barbier maladroit avait coupé, en le rasant, M. de la Motte, évêque d'Amien. Il s'en allait confus après avoir reçu son paiement. M. de la Motte ne s'étant aperçu qu'à ce moment de sa maladresse le fit rappeler; et lui donnant une nouvelle pièce de monnaie : "Mon cher, lui dit l'évêque, je ne vous avais payé que pour la barbe; voilà pour la saignée." Le barbier voulant s'excuser sur ce que le rasoir avait rencontré un bouton : "Je vous entends, lui dit l'évêque, vous n'avez pas voulu que le bouton restât sans boutonnière."

L'AMOUR ET L'ARGENT.—Il est un vieux proverbe français qui conseille de ne jamais prêter d'argent à ses amis : Rose Kelley vous conseillerait de ne jamais confier votre pécule à un amoureux.

Rose en effet avait un beau, jeune comme elle et comme elle natif d'Irlande : elle avait en outre \$75 à la caisse d'épargne. Patrick fit si bien qu'il se fit remettre l'argent mardi soir, en promettant de se marier le lendemain pour aller ensuite vivre à Boston. Mais mercredi arriva et point de Patrick. Rose s'inquiète pour son argent d'abord, pour son futur ensuite, et poussée par une sollicitude intéressée, court enfin à la demeure du fiancé en retard. Celui-ci dormait du sommeil d'un homme qui ne songe point au mariage et qui rêve la propriété de 75 dollars.

Rose l'éveille et lui demande son magot en même temps que des nouvelles de sa santé. En galant chevalier Patrick se lève et lui offre son bra-

pour la reconduire chez elle, où il rendra le précieux dépôt. Mais milieu de la rue, il change tout à coup d'idée et il se met à fuir à toutes jambes. Heureusement pour Rose, policeman se trouva sur le passage fugitif; conduisit au dépôt de police, lui fallut bien rendre l'argent que Rose empocha, en protestant que s'il lui rivait encore à l'avenir de donner sa coar à un homme, elle ne lui donner certainement pas sa bourse.

Le CANCAN est en vente chez M. Drouin et Frère, libraire, rue Joseph, St. Roch; chez M. Bélan tabaconiste, No. 264, rue St. Jean; chez M. Crémazie, libraire, Buade, Haute-Ville; chez M.J. Gauthreau, libraire, 18 Rue St. Pierre et No. 29 marché Finlay, Bas-Ville; chez M. Lacroix, tabaconiste, rue St. Valier, St. Sauveur; Trudel, No. 16, Côte du Passage Lévis, Trudel et Rothier St. Joseph de Lévis.

NOUVEAU BARBIER

M. A. LAROSE informe ses amis et le public en général, qu'il a ouvert une boutique de barbier, chez

M. BOLDEC, EPICIER,

Rue St. Valier, St. Sauveur

(Près de la bâtisse des Chars Urbains)



PORC !! PORC !!

- LARD FRAIS,
- LARD SALÉ,
- JAMBON,
- SAUCISSES,
- SAINDOUX,
- BEURRE,
- ŒUFS, etc.

Le tout en parfait ordre et à un extrême bon marché.

M. BELLEHACHE désire informer ses amis et le public qu'ils trouveront toujours son étal No. 3

HALLE JACQUES-CARTIER

Les articles ci-haut énumérés, et qu'ils sont servis avec promptitude et politesse.

M. BELLEHACHE se charge d'envoyer par les effets achetés chez lui à domicile. St. Roch, 27 avril 1878.

P. LAROSE et Cie.

Éditeurs-Propriétaires

Rue de l'Aqueduc, ou au Bureau de Post-botti 5, St. Sauveur.